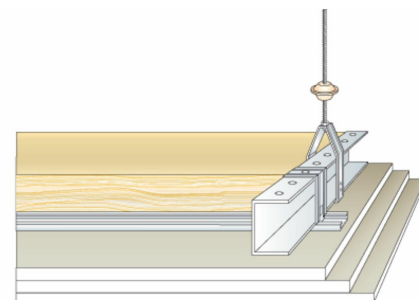


# Plafond PRÉGYMÉTAL sur montants - Suspente PHONISSIMO - 1 BA18 Std + 1 BA13 Std - M48-35 - Isolant

- Plafond PRÉGYMÉTAL aux performances acoustiques améliorées par incorporation d'une suspente antivibratile.
- La Suspente PHONISSIMO reprend une charge acoustique comprise entre 25 et 50 daN
- Dans cette configuration : la charge acoustique est de 36 daN, la fréquence propre dynamique est de 7,5 Hz, la fréquence de coupure est de 10,6 Hz, l'écrasement sous charge est de 3,6 mm



## APPLICATION

- Tous locaux à fortes contraintes acoustiques

## DESCRIPTIF TYPE

Fourniture et pose d'un plafond PRÉGYMÉTAL de chez Siniat ou techniquement équivalent.

Plafond plan, à joints non apparents, mis en oeuvre sous planchers ou combles perdus. Il est constitué de : 1 PRÉGYPLAC BA18 Std + 1 PRÉGYPLAC BA13 Std, vissées sur une ossature en acier galvanisé reliées avec des suspentes antivibratiles PRÉGYMÉTAL adaptées à la structure support.

Cette ossature sera choisie en fonction de la portée à franchir.

Traitement des joints, angles et cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS.

La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41 et aux recommandations Siniat.

## ATTRIBUTS TECHNIQUES

Composition du système	1 PRÉGYPLAC BA18 Std + 1 PRÉGYPLAC BA13 Std
Ossature	Montant PRÉGYMÉTAL M48-35 + Suspente Phonissimo
Type d'isolant	Laine de verre de 100 mm $\leq$ 2kg/m <sup>2</sup>
Portée maximale	2m
Référence mécanique	DTU 25-41
Entraxe ossature	600mm
Charge maximale (hors performance feu)	89kg
Supports compatibles	Toutes structures, tous planchers.

## CONFIGURATION DU SYSTÈME

	Type d'isolant	Épaisseur isolant	Entraxe ossature	Entraxe suspentes
M48-35 boxés à entraxe 60 cm	Laine de verre 100 mm $\leq$ 2kg/m <sup>2</sup>	100mm	600mm	2000mm

La mise en oeuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations Siniat. Les performances du système sont données à titre indicatif, contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage Siniat de toute responsabilité.